



Centres de formation

- ▶ **Centre IFAPME Brabant Wallon/Namur**
Site de Gembloux · 66, Rue Saucin · 5032 Isnes (Belgique)
- ▶ **Centre IFAPME Dinant**
61, Rue Fétis · 5500 Dinant (Belgique)
- ▶ **Centre IFAPME Luxembourg**
32, Rue de la Scierie · 6800 Libramont (Belgique)
- ▶ **BTP CFA MARNE**
31, Avenue Hoche · 51100 Reims (France)
- ▶ **BTP CFA ARDENNES**
134, Grande Rue · 08430 Poix-Terron (France)



CONTACTS

IFAPME



+32 800 90 133



info@ifapme.be



+33 3 26 85 05 26



association@btpcfa-grandest.fr

www.renovalt.eu



PARTENAIRES FINANCIERS :



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS :



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional et de la Wallonie



RENOVALT



NOUVEAU PARCOURS DE FORMATION

Perfectionnez-vous à la RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE des bâtiments



En photo : Maison didactique utilisée dans le cadre de la formation

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

de nos bâtiments est un enjeu essentiel pour notre société face au défi climatique

Dans le territoire transfrontalier des provinces du **Luxembourg (BE)** et de **Namur (BE)** et des **départements de la Marne (FR)** et des **Ardennes (FR)**, le parc immobilier est relativement énergivore et alors que les propriétaires souhaitent rénover, les entreprises de construction ont parfois du mal à trouver de la main-d'œuvre qualifiée.

C'est pourquoi RENOVALT a vu le jour !

Les partenaires du projet ont analysé les besoins des acteurs du secteur et ont pu identifier les thématiques prioritaires en rénovation.

Ils ont mis sur pied un **parcours de formation en alternance pour :**

- ✓ Concevoir un projet de rénovation énergétique
- ✓ Devenir coordinateur (technicien) en rénovation énergétique

Réaliser un état des lieux initial technique, énergétique et patrimonial

Réaliser un examen physique du bâtiment

- Analyser la typologie du bâtiment à partir des documents techniques afin de déterminer les techniques constructives utilisées
- Identifier les usages du bâtiment en tenant compte du contexte climatique et géographique afin de déterminer les meilleures options de rénovations énergétiques
- Procéder aux mesures de consommation d'énergie avec des outils agréés afin de qualifier et quantifier les désordres énergétiques

Élaborer un diagnostic énergétique

- Analyser les exigences du donneur d'ordre en s'appuyant sur la réglementation en vigueur pour la rédaction de la proposition finale afin de les intégrer à la préparation du bilan énergétique
- Compiler toutes les informations techniques et réglementaires afin de rédiger le bilan thermique en s'appuyant sur les mesures énergétiques relevées sur le terrain
- Restituer au donneur d'ordre le bilan énergétique en rédigeant un rapport simple afin de pouvoir présenter les arguments techniques des solutions proposées

Élaborer le projet technique d'un chantier de rénovation énergétique

Élaborer une proposition de projet de rénovation énergétique

- Évaluer la faisabilité technique du projet de rénovation énergétique en s'appuyant sur le bilan thermique afin de déterminer des objectifs d'efficacité énergétique à atteindre
- Identifier les solutions techniques adaptées à la typologie du bâtiment en tenant compte de la réglementation en vigueur et des exigences du maître d'ouvrage afin de définir les matériaux et les techniques de mise en œuvre

Présenter une proposition de rénovation énergétique

- Présenter à sa hiérarchie le projet de rénovation énergétique détaillé en précisant les solutions et matériaux retenus ainsi que les conditions de mise en œuvre afin d'obtenir la validation avant la présentation au donneur d'ordre
- Présenter la proposition de rénovation énergétique au maître d'ouvrage en s'appuyant sur les informations techniques du bilan thermique et les arguments afin d'obtenir son accord sur les solutions proposées, sur le coût des travaux, sur le planning du projet et le démarrage du chantier

Recevoir et contrôler la fin du chantier de rénovation énergétique

- Contrôler la conformité du résultat du chantier en s'appuyant sur les documents contractuels afin de lever les réserves et procéder à la facturation
- Expliquer au maître d'ouvrage en s'appuyant sur la documentation technique le fonctionnement et les périodicités d'entretien des nouveaux équipements afin d'optimiser la consommation d'énergie du bâtiment

